

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Orléans



MASTER

MENTION « LANGUES ET SOCIÉTÉS »

**PARCOURS « TRADUCTION ET COMMUNICATION
MULTILINGUE »**

Année universitaire 2024/2025

Début des cours : lundi 16 septembre

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Responsable du Master Mention Langues et Sociétés — Parcours Traduction et communication multilingue

Mme Alice Ray

Maîtresse de conférences, Département d'anglais, Laboratoire Ligérien de Linguistique alice.ray@univ-orleans.fr

Secrétariat des Masters :

Mme Delphine Richet

02 38 49 4713, masters.llsh@univ-orleans.fr

(pour toute question relative à la partie administrative du Master, à l'organisation des examens etc.).

Bureau des Relations Internationales (BRI) :

Responsable Mme Marion Vilgard, international.llsh@univ-orleans.fr

Bureau des Stages et de l'Insertion professionnelle :

Responsable M. Malikeddine Fadli, tel. 02 38 41 71 44, stages.llsh@univ-orleans.fr

UFR LLSH, université d'Orléans

10 rue de Tours, BP 46527

45065 Orléans Cedex 2

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
II. DEMARCHES D'INSCRIPTION.....	6
III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE	6
IV. MEMOIRE DE RECHERCHE/MEMOIRE « PROFESSIONNEL » DE L'ETUDIANT et SOUTENANCE	7
V. STAGES	7
VI. STRUCTURE DE LA FORMATION.....	8
VII. DESCRIPTIFS DES COURS.....	16
VIII. Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche	33
CHARTRE DES MÉMOIRES DE MASTER.....	37
Dépôt d'un sujet de mémoire de Master	39

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Parcours de Master « Traduction et communication multilingue » fait partie de la mention de Master « Langues et Sociétés ». Il propose un enseignement bilingue (langue A anglais et une langue B au choix entre l'espagnol et le japonais), orienté vers l'insertion professionnelle, organisé sur trois semestres de dix semaines. La formation s'appuie sur des intervenants professionnels et des enseignants-chercheurs et offre la possibilité d'effectuer des stages en entreprise ou de s'orienter vers le monde de la recherche. La complexité des domaines abordés assure une grande adaptabilité des étudiants et contribue à développer un ensemble de compétences liées à la connaissance des langues et cultures étrangères, à la traduction, la rédaction, la communication et à la maîtrise d'outils numériques, indispensable dans le monde contemporain. L'ensemble des compétences développées est détaillé ci-dessous :

Compétences interculturelles :

- Connaître et faire partager la culture étrangère (selon les aires linguistiques), comprendre les enjeux et interactions culturelles (modes de pensée et de communication).
- Servir d'interface linguistique et culturelle entre des interlocuteurs de différentes aires linguistiques et culturelles (communication multilingue en cadre professionnel (entreprise ou organisme)).

Compétences rédactionnelles :

- Analyser, synthétiser, commenter des textes/énoncés complexes/données de différentes natures.
- Rédiger en langue française et en langues étrangères des textes spécialisés dans différents domaines de compétence.
- Effectuer et rédiger des travaux de recherche, des rapports ou études documentaires, des synthèses en français et en langue étrangère.

Compétences traductionnelles :

- Traduire, rédiger, relire, réviser et corriger des documents à visée générale ou spécialisés dans les domaines des sciences humaines et de la culture, à partir des langues suivantes : anglais, espagnol, et japonais.
- Pratiquer intensivement la traduction vers le français à partir de deux langues (langue A : anglais ; langue B : espagnol ou japonais).
- Gérer une activité professionnelle de traduction dans tous ses aspects (technique, juridique, comptable, marketing).
- Analyser sa propre pratique traductive et celle des autres.

Compétences communicationnelles :

- Adapter sa communication orale et écrite à différents types de publics.
- Communiquer aisément à l'oral et à l'écrit à un niveau avancé en français et en langue étrangère dans différents contextes.

- Être capable d'assurer des missions d'interprétation consécutive ou de liaison dans un contexte professionnel.

Compétences numériques :

- Maîtriser l'usage des Techniques de l'Information et de la Communication Electronique (outils bureautiques/informatiques et multimédia).
- Constituer et employer des ressources documentaires : rechercher des sources d'information adaptées, construire une bibliographie, établir une documentation, réaliser des projets de veille documentaire.
- Créer, gérer et enrichir des bases de données multilingues et d'autres répertoires multilingues.
- Maîtriser des logiciels de traduction (Trados, ReversoPro, Systran, Similis, OmegaT) et d'édition de documents.

Compétences professionnelles :

- Mettre en œuvre des savoirs et des méthodes variés et appropriés dans un but précis.
- Conduire un projet (professionnel ou de recherche) de façon autonome ou en équipe.
- Faire preuve de rigueur et d'esprit critique ; accepter de se remettre fréquemment en question.
- Savoir gérer efficacement son temps de travail pour respecter les délais imposés par le client ou donneur d'ordre.
- Respecter les codes déontologiques du métier visé (propriété intellectuelle, normes de rédaction (recherche et professionnelle), contrats, relations clients, négociation...)

La formation prépare aux types d'emplois suivants :

- traducteur indépendant
- traducteur en entreprise
- traducteur technique
- traducteur pour les institutions internationales
- chef de projet en agence de traduction
- interprète de liaison
- chargé de communication multilingue
- assistant multilingue
- rédacteur spécialisé
- réviseur/correcteur
- enseignant-chercheur (après doctorat).

II. DEMARCHES D'INSCRIPTION

Formation initiale :

La candidature est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence LLCER Anglais ou Espagnol ou d'une licence LEA ou venant de licences d'autres domaines obtenues en France (via l'application Mon Master). La formation propose un nombre limité de places et la sélection se fait sur dossier.

Dans le cas des étudiants venant de l'étranger, les candidatures se feront sur dossier par le biais de l'application Etudes en France.

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO, www.univ-orleans.fr/sefco, sefco@univ-orleans.fr), cela par le biais de l'application e-candidat.

Les étudiant·e·s ayant choisi de passer un semestre ou l'année entière à l'étranger établiront au préalable avec le responsable du Parcours et le coordinateur Erasmus ou hors-Erasmus une convention d'équivalence.

L'inscription en M2 est ouverte aux étudiant·e·s titulaires du M1 (voir avec l'administration, secrétariat des Masters, pour tout détail concernant la procédure).

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE

La plupart des enseignements est propre aux étudiants du Parcours TCM, certains sont partagés avec des étudiants de l'autre Parcours de la mention de Master Langues et Sociétés, le Parcours MIR (Médiation Interculturelle et Recherche), sous forme de « Tronc commun » ou avec le masterLEA (notamment pour le japonais).

Certains cours sont au choix, selon la langue B, de même que le domaine d'étude du mémoire de recherche personnel qui fait partie intégrante de la formation.

Chaque étudiant·e a un directeur ou une directrice de recherche qui encadre le travail de recherche menant au mémoire de recherche appliquée ou de recherche académique.

La participation aux activités de recherche (en particulier séminaires de recherche) d'un des laboratoires auxquels est adossé le Parcours de Master (REMELICE, POLEN et LLL), et la présence lors d'un colloque ou d'une journée d'étude ou d'un événement lié à la traduction seront nécessaires en première année.

En cas d'échec dans telle ou telle UE pour la première session (DEF pour travail non rendu ou semestre non validé), l'étudiant doit systématiquement se rapprocher de l'enseignant responsable pour s'enquérir des consignes pour les travaux à remettre en vue de la seconde session.

Les résultats sont régis par un système de compensation mis à part les stages de M1 (2 mois) et de M2 (4 à 6 mois), qui doivent être validés ainsi que le travail de mémoire (rendu de traduction en M1 et soutenance et mémoire en M2).

Aucune forme de plagiat ne sera tolérée (voir avertissement et précisions en annexe).

IV. MEMOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE/MEMOIRE DE RECHERCHE ACADEMIQUE

IV. MEMOIRE ET SOUTENANCE

Les étudiants inscrits en Master Langues et Sociétés, Parcours Traduction et Communication Multilingue rédigent un mémoire encadré par un enseignant-chercheur (Maître de Conférences ou Professeur des Universités — voir liste en fin de livret). Deux options :

- mémoire de recherche appliquée dit « mémoire court » (30 pages d'analyse en plus d'une traduction de 22500 caractères espaces comprises) avec soutenance. Il s'agit d'un travail d'analyse sur une pratique traductive en lien avec une problématique de recherche autour d'un sujet/objet au choix de l'étudiant·e (en lien avec la traduction, l'édition, la communication, etc.)

- **OU** mémoire de recherche académique dit « mémoire long » (entre 80 et 100 pages) avec soutenance, notamment pour les étudiants qui se destineraient à une poursuite d'études en doctorat : travail de recherche en traductologie ou en linguistique.

En fin de M2, avec l'accord du directeur ou à la directrice de mémoire le mémoire sera soutenu devant un jury composé du directeur et d'un autre enseignant-chercheur.

Le sujet du mémoire est établi en accord avec le directeur/directrice sur proposition de l'étudiant·e, au cours des toutes premières semaines du premier semestre du M1.

Le directeur ou la directrice qui a accepté de diriger l'étudiant·e l'accompagne pas à pas dans ses recherches, et les retours doivent permettre à l'étudiant d'améliorer son travail et la qualité de sa rédaction.

Le mémoire final, doit donc avoir été relu et corrigé au préalable par le directeur ou la directrice. (Voir aussi la Charte des mémoires ci-dessous p.37)

L'élaboration du mémoire est un travail régulier dont les différentes étapes donnent lieu à un suivi et à deux évaluations :

SEMESTRE 1 :

Un formulaire indiquant le sujet choisi (dont l'intitulé précis pourra encore évoluer) doit être signé par l'étudiant·e et le directeur/directrice et déposé par l'étudiant·e au secrétariat des Masters avant fin octobre AU PLUS TARD (voir formulaire de dépôt de sujet en annexe).

Pour la fin du premier semestre du M1, l'étudiant aura rédigé un projet de recherche de 3/4 pages en français ou en anglais (langue choisie avec le directeur/directrice), avec une première bibliographie indicative.

Ce premier travail écrit doit rendre compte des éléments suivants (à préciser avec l'aide du directeur/directrice de recherche, en fonction des nécessités spécifiques à chaque sujet) :

- de la littérature universitaire existante sur le sujet ;
 - du cadre théorique de référence / cadre conceptuel, notions théoriques de fond ;
 - de la construction de la problématique (question principale, questions sous-jacentes) ;
 - du corpus de documents (choix et type de sources...) sur lequel les analyses se fonderont ;
 - de l'approche méthodologique choisie et construite en fonction des spécificités du corpus.
- Ce projet sera corrigé et noté par le directeur à la fin du premier semestre (mi-décembre), et servira de base de travail pour la suite bien sûr.

Cette note est prise en compte dans le cadre de l'UE d'Initiation à la recherche.

ATTENTION, ce travail de type doit être suffisamment mûri pour que l'UE correspondante soit validée par le directeur/directrice de mémoire, validation nécessaire pour l'obtention du M1.

Au premier semestre du M1, une évaluation spécifique avec notation liée à l'avancée du travail sur le mémoire et surtout aux questions de méthodologie aura également lieu dans les UE d'« Initiation à la recherche ».

SEMESTRE 8 :

A la fin du M1, l'étudiant·e doit rendre la traduction choisie (22 500 caractères espaces comprises). Cette note est non compensable.

Dans le cadre d'un mémoire long, l'étudiant·e doit rendre une dizaine de pages rédigées (introduction, premier chapitre, etc.), à voir avec le directeur/directrice de l'étudiant·e.

SEMESTRE 9 :

La note du premier semestre du M2 (M2, UE « présentation du projet de recherche ») sanctionne la rédaction d'une partie du mémoire de recherche court (ou 'long')(au minimum 10 pages : contenu précis à définir avec le directeur de recherche)

SEMESTRE 10 :

La fin du semestre est marquée par le rendu du mémoire et la soutenance.

Voir le livret mémoire pour plus de précisions sur les dates clefs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET RÉDACTION :

Les mémoires doivent être rédigés selon les normes universitaires appliquées aux thèses :

- présentation générale,
- normes de référencement (notes de bas de page systématiques avec références complètes et respect des codes typographiques),
- bibliographie avec références complètes.

Il faut choisir un système de référencement dès le départ (MLA Handbook, Chicago Manual of Style... à voir avec le directeur/directrice de mémoire), s'y conformer.

Si ces normes ne sont pas respectées, le directeur/directrice n'est pas tenu de lire et corriger le travail.

Normes de base pour la présentation générale :

- Format A4 ; marges 2,5 (haut, bas, gauche, droite) ; interligne 1,5 ; police Times New Roman ou Arial, taille 12 pour Times New Roman, 10 pour Arial.
- Toute citation courte doit être entre guillemets et assortie de la référence exacte ; toute citation longue (plus de 40 mots) doit être mise en exergue (marges supplémentaires, pas de guillemets, référence exacte).
- Pagination à inclure systématiquement pour tous travaux.
- Texte justifié à gauche et à droite.
- Mémoire final imprimé et relié pour remise aux membres du jury de soutenance.
- La page de couverture du mémoire final doit comporter toutes les indications utiles (prénom et nom de l'auteur, du directeur de mémoire, mention de l'année universitaire, intitulé du mémoire, intitulé complet

du Master (Mention, Parcours), mention du lieu de soutenance : UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Orléans).

Le mémoire peut être rédigé soit en français, soit en anglais, en fonction de la nature du sujet et selon la décision du directeur/directrice de recherche.

Orthographe, grammaire, ponctuation doivent être irréprochables. Attention, les règles de ponctuation ne sont pas toujours les mêmes en français et en anglais: adaptez la langue d'usage dans votre logiciel de traitement de texte.

SOUTENANCE :

La soutenance du mémoire a lieu en fin de M2 (et AU PLUS TARD avant le 30 septembre ou à l'issue du stage le cas échéant) devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs qui auront au préalable reçu un exemplaire papier relié du mémoire dans 10 jours avant la soutenance.

La soutenance se déroule en deux temps :

-une présentation de la part de l'étudiant·e de 15 à 20 minutes maximum, suivie de 20 à 30 minutes consacrées aux remarques et questions du jury.

Au cours de la présentation de soutenance (qui peut être faite soit en français, anglais, à voir avec le jury), il s'agit généralement de :

- rappeler l'origine du sujet et du travail de recherche, les hypothèses ou questions de départ et comment celles-ci ont évolué, les questions qui se sont posées au fur et à mesure de la recherche ;
- proposer un bref bilan des résultats du travail de recherche et de du travail de traduction (sans reprendre en détail le contenu du mémoire, qui aura déjà été lu par les membres du jury) ;
- rendre compte des difficultés rencontrées, des obstacles surmontés ou non et des limites du mémoire ;
- évoquer les apports du travail de recherche en termes personnels, intellectuels, éventuellement professionnels ;
- évoquer les interrogations qui subsistent, les pistes de réflexion ouvertes, à explorer, dans l'optique de recherches futures éventuelles ou/et dans une perspective professionnelle.

En cas de questions supplémentaires sur le contenu de cette présentation de soutenance, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre directeur ou directrice de recherche.

Le respect scrupuleux de ces dates est essentiel pour le bon fonctionnement du Master comme pour l'obtention du diplôme.

IMPORTANT !

À l'issue de la soutenance,

- en ce qui concerne les mémoires de recherche, un exemplaire corrigé du mémoire (et éventuellement revu par le directeur de recherche) doit obligatoirement être déposé par l'étudiant·e auprès du secrétariat des Masters, pour dépôt à la Bibliothèque Universitaire LLSH de l'université.

V. STAGES

Le stage, inclus dans la durée des études, est à la fois :

- une période de formation qui a pour but de sensibiliser l'étudiant aux divers aspects de la vie professionnelle,

- une application, en situation réelle, des connaissances qui lui ont été dispensées à l'Université.
- Il représente donc le lien entre la formation reçue et les responsabilités qui seront prises par l'étudiant lorsqu'il débutera sa vie professionnelle.

En Master 1 le stage aura une durée minimale de 2 mois, alors que le stage de Master 2 pourra comporter entre 4 et 6 mois.

Le stage sera validé après la rédaction d'un rapport de stage, présenté lors d'une soutenance.

Il est possible pour celles et ceux des étudiants qui auraient commencé à s'investir dans une micro-entreprise d'utiliser celle-ci comme support de stage, il faudra néanmoins qu'ils puissent faire état d'un début d'activité.

Pour la rédaction, les normes sont identiques à celles préconisées pour le mémoire de recherche.

Les notes de stage ne peuvent pas compenser les notes obtenues pour les enseignements théoriques. Les consignes concernant la recherche de stage, l'encadrement pédagogique et la rédaction du rapport seront présentées dans le livret de stage.

VI. STRUCTURE DE LA FORMATION

SEMESTRE 1															
Intitulé de l'enseignement		COEFF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2			
				CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE			
						modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale															
UE 1.1	Traduction générale langue A (anglais-français)	4	4		20	CC				CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.2	Traduction langue B - au choix	3	3												
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC				CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Langue et culture japonaises				20	CC				CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
UE 1.3	Techniques d'interprétation anglais-français	3	3		15	CC				CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
UE 1.4	Techniques d'interprétation langue B - au choix	3	3												
	Techniques d'interprétation espagnol-français				15	CC				CT	oral	15mns	CT	oral	15mns

	Perfectionnement linguistique Japonais				15	CC			CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
Bloc 2 : Fondements théoriques														
UE 1.5	Méthodologie de la traduction	4	4	10	10	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Sociologie et communication	2	2		15	CC			CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
	Initiation à la recherche et aux techniques de recherche documentaire	3	3		24	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
UE 1.9	Informatique pour la traduction	3	3		15	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.10	Rédaction professionnelle	2	2		15	CT	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 4 : Participations à des événements autour de la traduction														
UE 1.11	Participation à des événements autour de la traduction													

SEMESTRE 2															
Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2				
			CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE				
					modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée		
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale															
	Traduction audiovisuelle langue A (anglais-français)	3	3		20	CC				CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction spécialisée	4	4		20	CC									
	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		15	CC				CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
	Traduction langue B au choix	3	3												
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC				CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Langue et culture japonaises				20	CC				CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
	Techniques d'interprétation langue B	2	2												

	Techniques d'interprétation espagnol-français				15	CC			CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
	Perfectionnement linguistique Japonais				15	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
Bloc 2 : Fondements théoriques														
	Théories de la traduction	3	3	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
	Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy	2	2		15	CC			CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
	Rédaction scientifique	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 4 : Professionnalisation														
	Exercice professionnel du traducteur	2	2		12	CT	dossier		CT	dossier		CT	dossier	

	Suivi de projet de recherche	2	2			CT	dossier		CT	dossier				
	Stage externe	5	5			CT	rapport + soutenance	30mns	CT	rapport + soutenance	30mns			

SEMESTRE 3														
Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2			
			CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE			
					modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale														
	Traduction spécialisée langue : lire, jouer et soigner en traduction	3	3		25	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction français-anglais	2	2		15	CC								
	Traduction spécialisée appliquée	4	4		10	CT	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		15	CC			CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
	Traduction et culture langue B au choix	3	3											
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Langue et Culture Japonaises				20	CC			CT	écrit	1h	CT	écrit	1h

	Techniques d'interprétation et perfectionnement linguistique	2	2											
	Perfectionnement linguistique japonais	2	2		15	CC			CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
	Techniques d'interprétation espagnol-français	2	2		15	CC			CT	oral	15mns	CT	oral	15mns
Bloc 2 : Fondements théoriques														
	Post-édition et révision	3	3		20	CC			CT	écrit	3h	CT	écrit	3h
	Terminologie & lexicographie	3	3		20	CT	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
	Rédaction langue B au choix	2	2											
	Rédaction en espagnol	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Rédaction en japonais	2	2		15	CC			CT	écrit	2h30	CT	écrit	2h30
	Rédaction en anglais	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Identité numérique et outils professionnels	2	2		10	CT	dossier		CT	dossier		CT	dossier	

	Techniques d'interprétation langue B	2	2											
	Techniques d'interprétation espagnol-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Techniques d'interprétation allemand-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Perfectionnement linguistique Japonais				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
Bloc 4 : Professionnalisation														
	Suivi de projet professionnel et de recherche	2	2											
	présentation mémoire court (journée TCM)					CT	oral	30mns	CT	oral	30mns	CT	oral	30mns
	présentation mémoire long (journée MIR)					CT	oral	30mns	CT	oral	30mns	CT	oral	30mns

SEMESTRE 4													
Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
			CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
					modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
	Bloc option 1	30	30										
	mémoire de recherche appliquée (court)	15	15			CT	mémoire + oral	30mns	CT	mémoire + oral	30mns		
	Stage externe avec rapport de stage	15	15			CT	rapport + oral	30mns	CT	rapport + oral	30mns		
	Bloc option 2	30	30			CT							

	mémoire de recherche académique (long)					CT	mémoire + oral	45mns	CT	mémoire + oral	45mns			
--	---------------------------------------------------	--	--	--	--	----	-------------------	-------	----	-------------------	-------	--	--	--

VII. DESCRIPTIFS DES COURS

UE Traduction générale langue A

2h /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Thierry Robin

Traductions de l'anglais au français dans des domaines variés, sous des formes proches de l'exercice professionnel (contraintes temporelles, critères de qualité, présentation de documents, etc.)

Dépistage d'erreurs ; évaluation et autoévaluation Travail en équipe traducteur/réviseur

Objectifs:

pratiquer intensivement la traduction écrite afin d'acquérir les outils nécessaires à une approche professionnelle

savoir gérer un projet de traduction simple (faisabilité, réalisation, délais...)

comprendre ses erreurs et accepter la remise en question.

UE Traduction littéraire anglais

Responsable : Agnès Scaillet

Entraînement à la traduction de textes tirés de la littérature de langue anglaise: analyse des outils utilisables et utilisés pour opérer les choix de traduction, à partir de textes littéraires appartenant à des époques, à des genres et à des registres variés.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- améliorer la richesse du lexique en anglais et en français par la traduction de textes littéraires
- approfondir la maîtrise de la stylistique et de la rhétorique
- travail sur les registres de langue et les genres (roman, poésie, théâtre).

UE Techniques d'interprétation anglais-français

Responsable : Gilles Cloiseau (S7 et S8) Alice Ray (S9)

Introduction aux techniques d'interprétation consécutive et de liaison anglais-français.

UE Traduction espagnol-français

Responsable : Sylvie Fournié-Chaboche

Traduction de l'espagnol vers le français. Le cours a pour objectif d'acquérir des techniques de traduction de l'espagnol vers le français et de découvrir les spécificités de la traduction liées à la nature des textes à traduire (traduction d'édition, presse, traduction littéraire, audiovisuelle etc...).

Bibliographie indicative :

<http://dle.rae.es/>; <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>; Denis, Maraval Pompidou, *Dictionnaire espagnol*

/ français (1968); Seco, M. *Diccionario del español actual* (2006), rééd 2016 ; Une bibliographie plus complète sera distribuée en cours.

UE Langue et cultures japonaises

Responsable : Fabien Durringer (S7 et S9), Aline Henninger (S8)

S7 & 8 : Grammaire, expression orale, composition, kanji, exercices de japonais de niveau intermédiaire.

S9 : Langue japonaise de niveaux intermédiaire et avancé, culture japonaise.

UE Techniques d'interprétation espagnol -français

Responsable : Sylvie Fournié-Chaboche

Initiation aux techniques d'interprétation. Entraînement à l'interprétation de l'espagnol vers le français.

UE Perfectionnement linguistique japonais

Responsable : Akiko Takemura (S7) ou Mayumi Shimosakai (S8 et S9)

S7: Exercices d'écoute sur les matériaux sonores variés

S8 : Réalisation de sous-titrage sur les matériaux audiovisuels

S9 : Exercices d'écoute sur les matériaux sonores variés.

UE Méthodologie de la traduction

Responsable : Thierry Robin

Exercices d'analyse des différents composants (linguistiques et extralinguistiques) de textes en vue de leur traduction

Mises en situation professionnelle : réalisation d'un « journal de bord » décrivant les différentes phases opératoires de la traduction (lecture, analyse, documentation, traduction, relecture, révision)

Objectifs:

- apprendre une méthode systématique pour la traduction de tous types de textes, visant à mettre en place et en pratique une attitude professionnelle,
- acquérir une méthode d'analyse des textes en vue de leur traduction,
- apprendre à utiliser les outils pertinents pour la traduction dans ses différentes phases,
- apprendre à séquencer l'activité de traduction pour optimiser la qualité et la rapidité d'exécution.

UE Sociolinguistique et communication

Responsable : Alice Ray

La sociolinguistique s'intéresse à la langue du point de vue de ses usages et de ses usagers. L'objectif de ce cours est d'aborder les grandes notions qui fondent la discipline pour comprendre pourquoi la langue varie. On interroge ainsi les notions de « norme(s) » et « variation ». Ce cours sera l'occasion de se confronter à des formes de langue non standard qui constituent la grande majorité des productions langagières quotidiennes.

Bibliographie indicative :

Bourdieu P. et Boltanski L. (1975), « Le fétichisme de la langue », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 1, no 4, p. 2-32.

Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, Gadet F. (2007, 2eme ed.), La variation sociale en français, Paris : Ophrys.

Goffman E. (1987), Façons de parler, Paris : Editions de Minuit.

Guerin, E. (2011), « La variation effective vs la variation représentée » in Bertrand, O. et Schaffner, I. (éd.), Variétés, variations & formes du français, Palaiseau : Les Éditions de l'École Polytechnique, p. 43-54.

Labov W. (1976), Sociolinguistique, Paris : Editions de Minuit

UE Initiation à la recherche et aux techniques de recherche documentaire

Responsable : Joseph Ciaudo

Recherche et méthodologie

L'objectif de ce cours est d'ouvrir une fenêtre sur la recherche en langues-cultures étrangères, tout en accompagnant les étudiants dans leurs propres explorations de recherche. Simultanément, il propose d'initier les apprentis traducteurs à ce que signifie et ce qu'implique faire une recherche documentaire dans le cadre d'un projet de traduction. Nous aborderons diverses questions transversales telles : quel est l'intérêt de faire de la recherche ou d'engager un travail de recherche ? Que signifie faire de la recherche ou écrire un mémoire de recherche ? Qu'étudier et pourquoi ? Comment s'y prendre, quels outils conceptuels/théoriques et méthodologiques utiliser ? Le cours proposera ainsi d'explorer autant des questionnements épistémologiques que de travailler à la maîtrise de bonnes pratiques et de techniques efficaces liées à la recherche.

Cette UE validera également la participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires REMELICE, POLEN ou LLL (voir Rubrique « Organisation des enseignements »).

Une bibliographie complète sera proposée à la rentrée aux étudiants

UE Informatique pour la traduction

Responsable : à venir

Utilisation et maîtrise des logiciels d'aide à la traduction (CAT Tools), notamment TRADOS.

UE Rédaction professionnelle

Responsable : Matthieu Ledoré

Le cours propose une introduction aux techniques de rédaction adaptées à des contextes professionnels variés : rapports, brochures et fiches de présentation, écriture pour le web, etc.

UE Traduction spécialisée

Responsable : Thierry Robin

Etude, analyse et pratique de la traduction spécialisée (scientifique, vulgarisation, notice, tourisme, etc.)

UE : Traduction audiovisuelle langue A (anglais-français)

Responsable : Gilles Cloiseau

Traduction de documents audio-visuels dans des domaines variés avec utilisation de logiciels spécifiques.

UE : Théories de la traduction

Responsable : Thierry Robin

Le cours propose une introduction aux courants contemporains en théorie de la traduction

- approches socio-historiques de la traduction
- approches culturelles de la traduction (*Translation Studies*)
- théorie descriptive de la traduction
- théorie systémique de la traduction
- traduction et linguistique : nouvelles perspectives

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

Posséder des connaissances théoriques pouvant servir de cadre et d'orientation à la pratique de la traduction, comprendre les enjeux éthiques de la traduction, aider à forger une déontologie du traducteur.

UE Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy

Responsable: Thierry Robin

Le cours vise à développer les capacités d'expression orale en milieu professionnel :

- discours professionnels,
- présentations multimédias,
- débats.

UE Rédaction scientifique

Responsable: Alice Ray

Le cours aborde les étapes principales de la rédaction scientifique :

- découverte des spécificités de l'argumentation scientifique,
- lexique scientifique,
- rédaction de textes synthétiques (abstracts, résumés, synthèses),
- constitution de corpus,
- rédaction de textes scientifiques à partir de données spécifiques,
- vulgarisation scientifique.

UE Exercice professionnel du traducteur

Responsable : Amandine Pierru-Chantenay

Présentation des statuts du traducteur (salarié, auteur, indépendant), du cadre légal de la profession de traduction et des enjeux contemporains du monde de la traduction.

UE Traduction anglais – français

Responsable: Gilles Cloiseau

Traduction de textes spécialisés du français vers l'anglais.

UE Traduction spécialisée : lire, jouer et soigner en traduction

Responsable: Alice Ray

Le cours se divisera en trois parties pour intégrer trois types de traduction différents : la traduction littéraire, la traduction scientifique (voire médicale) et la localisation vidéoludique. Chaque type de traduction sera étudié à travers des concepts théoriques et des exercices concrets.

Ce cours est attaché à l'UE « Traduction spécialisée appliquée ».

UE Traduction spécialisée appliquée

Responsable: Alice Ray

L'UE « Traduction spécialisée appliquée » consiste à mettre en pratique les éléments théoriques et pratiques vus dans l'UE « Traduction spécialisée : lire, jouer et soigner en traduction ». Les professeurs proposeront des projets de traduction (traduction littéraire, scientifique et localisation vidéoludique) et les étudiant.es seront chargés d'un projet de traduction de A à Z en prenant en considération les contraintes imposées, les délais, etc.

Un carnet de bord devra être rédigé par chaque étudiant.e.

UE Post-édition et révision

Responsable: Alice Ray

Théories et pratiques de la post-édition et de la révision à travers des exercices prenant en compte les contraintes professionnelles.

Maîtrise de la traduction automatique et de l'intelligence artificielle comme outil d'aide à la traduction.

UE Terminologie & lexicographie

Responsable: Alice Ray

Le cours propose un travail sur les différents types de dictionnaires, la création de glossaires à partir de textes spécialisés et la gestion d'un projet terminologique.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- connaître les principes et les applications avancées de la terminologie et de la lexicographie
- maîtriser les outils papier et informatiques utiles à la terminologie
- savoir créer et gérer des glossaires.

UE Rédaction en espagnol, synthèse, présentation

Responsable: Marcos Eymar

Le cours propose de travailler la rédaction en espagnol des textes liés au milieu professionnel de l'édition : rapports de lecture, sites internet de présentation d'ouvrages, comptes-rendus, résumés... Après une présentation théorique des caractéristiques de chaque type de textes, les étudiants devront rédiger eux-mêmes des textes qui seront travaillés et corrigés en cours sous forme d'un atelier d'écriture.

UE Rédaction en japonais

Responsable: Mayumi Shimosakai

Rédaction de textes variés en japonais

UE Writing, editing and mediating

Responsable: Samantha Frénée

Rédaction en anglais de textes spécialisés, lectures et repérages stylistiques.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- savoir-faire rédactionnel en anglais, notamment dans le domaine de spécialisation terminologique choisi par l'étudiant
- maîtriser les normes rédactionnelles, en matière notamment d'appareil critique (notes, références bibliographiques).

UE Identité numérique et outils professionnels

Responsable : Alice Ray

Maîtrise des outils informatiques en réseau (créer un site internet, gérer ses réseaux sociaux, créer une charte graphique, etc.)

Maîtrise du logiciel Excel dans un cadre professionnel (facturer, suivi client, etc.)

VIII. Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche

Par ordre alphabétique (études liées au monde anglophone ou au monde hispanophone).

N.B. Pour contacter un enseignant : heure de permanence (voir porte des bureaux) ; prise de RV ou question par courriel : prenom.nom@univ-orleans.fr

• Benayada Kamila (MCF) :

- ⇒ Culture visuelle des Etats-Unis et des autres pays anglophones : art, cinéma, architecture, urbanisme, design, mode, séries TV (américaines), publicité, photographie... à toutes les époques.
- ⇒ Droit constitutionnel/institutions des Etats-Unis : évolution, interprétations de la Constitution et des institutions.
- ⇒ The Barbary wars: wars against the barbary states: piracy, US naval history, the US in the Mediterranean, captivity narratives, representations of the Barbary states.
- ⇒ The US and the world in the 20th and 21st centuries: international relations, US foreign relations.

• Cloiseau Gilles (MCF) :

- ⇒ Sémantique, Corpus oraux, intonation, interface sémantique/prosodie, métaphore et oralité, framing cognitif/colocationnel, mapping conceptuel (notamment dans le discours sur l'environnement). Évolution lexicale.
 - * Étude (contrastive - français/anglais, ou pas) de l'évolution des termes liés à Internet, l'environnement (greenwashing), l'économie, à l'aide de corpus journalistique/littéraire, et surtout oraux.
- ⇒ Un des différents processus d'évolution lexicale en français et en anglais (composition, métaphorisation, dérivation...) dans un domaine précis
- ⇒ Mapping contrastif (cartographie) des utilisations des prépositions/(aussi "phrasal verbs") dans un domaine précis (upload/upgrade/upstream...)
- ⇒ Utilisation des corpus pour élucider des problèmes de traduction.
- ⇒ Tout projet lié à la prosodie, et l'utilisation de corpus oraux, français, anglais ou dans une perspective contrastive.

• Joseph Ciaudo (MCF) :

- ⇒ Traduction du jeu vidéo
- ⇒ Traduction multilingue
- ⇒ Traduction philosophique
- ⇒ Histoire conceptuelle (XIXe-XXe)

- ⇒ Histoire de la traduction en Asie
- ⇒ Histoire politique et intellectuelle en Chine (XVIIe-XXIe)
- ⇒ Interfaces entre l'Occident et l'Asie (notamment le monde chinois) (XVIIe-XXIe)

• **Decobert Claire (MCF) :**

Aire géographique : Espagne / Période : XX-XXIèmes siècles

- ⇒ Discours politiques, partis politiques, débats d'investiture, communication politique, spots électoraux, marketing politique, médias, télévision, opinion publique.

• **Eymar Marcos (MCF) :**

⇒ Bilinguisme et plurilinguisme littéraire français/espagnol/anglais

⇒ Traduction et autotraduction

⇒ Relations littéraires et interculturelles Espagne/Amérique Latine/France

⇒ Écriture créative

⇒ Migration Amérique Latine > EEUU.

• **Fasquel Samuel (MCF) :**

Aire culturelle : Espagne / Période : 16-17èmes siècles

- ⇒ Littérature et civilisation, en particulier à travers l'oeuvre de Quevedo, sur laquelle porte l'essentiel de mes recherches. Mes travaux sur cet auteur m'ont mené à envisager aussi bien sa prose politique ou religieuse que la littérature burlesque qu'il a abondamment pratiquée.

• **Fischer Karin (PU) :**

Aires géographiques : Irlande (République d'Irlande et Irlande du Nord), Grande-Bretagne, autres pays anglophones dans une perspective comparative.

- ⇒ Éducation et politique/société/culture, idéologie et politique (étude des discours), enjeux culturels et identitaires, droits des enfants, droits des minorités, démocratie et citoyenneté, représentations de l'histoire (ou d'un pays, d'une culture...) à l'école, religion et société, Irlande et Royaume-Uni.

⇒ Généralement tous les sujets relatifs à l'Irlande (société, politique, culture...), Nord et Sud. Sujets possibles également sur la Grande-Bretagne (Écosse, Pays de Galles, Angleterre), à discuter.

⇒ Tous thèmes liés au rapport entre éducation et politique/société/culture dans les pays anglophones ou dans une perspective comparative internationale (discours et politiques publiques, structures éducatives et contenus d'enseignement, éducation interculturelle...).

• **Frénée Samantha (MCF) :**

My field of research covers the ideological significance of representations of the ancient historical figure of Boudica in the early modern period in England, Wales and Scotland, traces of whom are found in both the literary and non-literary texts. A line of research to develop further is the ways in which history is transmitted and why. My second research project looks at the traces of female pirates in the texts of the same period and investigates their political, cultural and social importance. One significant line of investigation here is justice and the relevance of maritime laws, both national and international, to the pirate.

⇒ Relations between Spain and England, or between England and Morocco, in the Early Modern period.

⇒ The representation of women in the Early Modern period in England and/or Ireland.

• **Gallet Elodie (MCF) :**

Aires géographiques: Grande-Bretagne et Irlande du Nord / Période : XXe-XXIe siècles

⇒ Politique, culture et société britanniques et nord-irlandaises ; médias britanniques ; représentation de la guerre, du conflit et du post-conflit ; médiatisation et médiation du terrorisme ; Brexit ; monarchie...

⇒ Histoire et mémoire; représentation d'événements historiques dans les médias.

• **Guetemme Geneviève (MCF) :**

XXIème siècle / principales aires culturelles : anglophones, francophones, germanophones

⇒ Culture artistique contemporaine (arts plastiques, danse, architecture, cinéma, street art, poésie)

⇒ Interculturalité et éducation

⇒ Culture et migration

⇒ Culture et postcolonialisme

• **Habran Augustin (MCF) :**

⇒ Études amérindiennes, période de la jeune république des États-Unis, et notamment relation entre l'État fédéral et les nations autochtones (nouvelle histoire indienne, ethnohistoire).

⇒ Histoire et civilisations amérindiennes – Native American Studies

⇒ Histoire des États-Unis du XIXe siècle

⇒ Jeune République des États-Unis

⇒ Construction de l'État fédéral américain

⇒ Construction de l'Ouest américain/ Conquête de l'Ouest

⇒ Minorités et stratégies de résistance dans le contexte de colonisation et d'expansion.

• **Henninger Aline (MCF) :**

- ⇒ Sociologie et anthropologie du Japon contemporain
- ⇒ Études de genre au Japon
- ⇒ Mouvements féministes et LGBTQ au Japon

• **Larroque Jimena (MCF) :**

- ⇒ Identité, interculturalité, intégration, Espagne contemporaine, Etat des autonomies, gouvernance, littérature, fiction transnationale, Rafael Chirbes
- ⇒ Civilisation espagnole, XIXe-XXIe siècles, littérature et politique, discours politiques, migrations, exil

• **Pélage Catherine (PU) :**

- ⇒ Littérature latino-américaine contemporaine (Chili et République dominicaine), femmes et écriture, écriture du corps, écriture et violence politique, écriture et migrations.

Tous les sujets relatifs à la littérature latino-américaine contemporaine, par exemple :

- ⇒ Sujets liés à des auteurs de la zone Caraïbe (marquée par des mouvements constants de population et des échanges culturels et linguistiques)
- ⇒ Sujets liés à des auteurs latino-américains et caribéens écrivant depuis les États-Unis (impact des migrations dans leur écriture)

• **Perrot Marie-Eve (MCF) :**

- ⇒ Linguistique de l'énonciation, linguistique contrastive
- ⇒ Sociolinguistique : pratiques et représentations en situation de contact de langues (emprunts, alternances et mélanges codiques, discours épilinguistiques...) ; variation de l'anglais.

• **Ray Alice (MCF) :**

- ⇒ Traductologie : traduction, retraduction
- ⇒ Science-fiction et culture populaire
- ⇒ Cinéma (de genre principalement)
- ⇒ Jeux vidéo
- ⇒ Linguistique contrastive et terminologie

• **Rivière de Franco Karine (MCF) :**

- ⇒ Vie politique britannique contemporaine

- ⇒ Système électoral
- ⇒ Études parlementaires
- ⇒ Élections et campagnes électorales
- ⇒ Communication politique et électorale
- ⇒ Femmes et politique
- ⇒ Médias et politique

• **Robin Thierry (PU) :**

Aires géographiques: Irlande, Royaume-Uni, Diaspora irlandaise (Etats-Unis, Australie, Canada...), monde anglophone en général dans une optique comparatiste avec l'Irlande.

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

- ⇒ Etudes culturelles irlandaises, littérature contemporaine (de la fin XIXème au XXIème siècle) dans les courants suivants : modernisme, postmodernisme, néo-modernisme.
- ⇒ Satire et divertissement.
- ⇒ Séries télévisées et adaptations écraniques (ou traductions) d'œuvres littéraires.
- ⇒ Culture(s) populaire(s) : roman policier et science fiction.

Angles d'approche problématiques et théoriques :

- ⇒ idéologie politique et histoire des idées, portant sur la déconstruction des stéréotypes concernant les identités sociales / communautaires (nationales, religieuses, genrées, « minoritaires »), questionnement des hiérarchies des genres
- ⇒ littéraires ou des arts ('low art vs high art', 'elite culture vs popular culture', marchandisation de la culture).
- ⇒ Problématiques de la transposition – d'un médium à l'autre, traductions, adaptations, pastiches, reprises, translations interculturelles, hybridité.

• **Serpollet Noëlle (MCF) :**

Grammaire et linguistique anglaises, phonétique anglaise, théorie des opérations énonciatives, recherche sur la modalité et le subjonctif, linguistique de et sur corpus sur les langues anglaise et française, linguistique contrastive.

- ⇒ Les accents et leur variation (choisir une région / un pays ou comparaison).
- ⇒ Variation accentuelle régionale en Grande Bretagne.
- ⇒ L'enseignement de la phonétique (ou son absence ?) dans le secondaire.
- ⇒ La place de la phonétique dans l'apprentissage de l'anglais
- ⇒ Présentation des différents courants linguistiques contemporains
- ⇒ Historique et évolution de la « linguistique de corpus » de 1930 à nos jours, à partir de la

présentation de différents courants : prémices de la linguistique de corpus, Harris et le distributionnalisme, Chomsky et sa grammaire générative transformationnelle, utilisation de la méthodologie exploitant des corpus à l'heure actuelle.

La linguistique de corpus et ses applications pratiques : étude de cas.

Linguistique de corpus vs linguistique sur corpus.

• **Shimosakai Mayumi (MCF) :**

⇒ Littérature de langue japonaise

⇒ Littérature postcoloniale

⇒ Littérature et immigration

Sujets liés à la littérature japonaise, aux films japonais, aux manga, à la culture japonaise et à la langue japonaise.

• **Tabuteau Eric (PU) :**

⇒ Politiques de multiculturalisme au Canada et aux Etats-Unis

⇒ Frontières américano-canadienne et américano-mexicaine

⇒ Intégration nord-américaine

⇒ Echanges américano-canadiens

⇒ Politique étrangère américaine et canadienne

⇒ Forces de l'ordre américaines et canadiennes

⇒ Sécurité et défense en Amérique du Nord

⇒ Intelligence économique en Amérique du Nord

Exemples de sujets ou domaines :

⇒ Impact du 11 septembre 2001 sur les relations américano-canadiennes

⇒ La confrontation américano-canadienne dans l'Arctique

⇒ Etats-Unis et libre-échange dans les Amériques

⇒ Etats-Unis et protectionnisme dans les Amériques

• **Wallart Kerry-Jane (PU) :**

⇒ études états-uniennes, études caribéennes, études canadiennes,

⇒ Black Atlantic,

⇒ performance,

⇒ genre,

- ⇒ théories postcoloniales, Postcolonialisme au sens large, et incluant les Etats-Unis, décolonialité
- ⇒ transculturalismes,
- ⇒ diaspora,
- ⇒ intermédialité (entre littératures, arts visuels, et performance/arts de la scène), intertextualité (notamment pastiche et parodie), liens entre oralité et écriture, adresses de l'auteur au public/lecteur, questions d'autorité, et questions de réception.
- ⇒ Postcolonialisme au sens large, et incluant les Etats-Unis.
- ⇒ Décolonialité.
- ⇒ Littératures mineures.
- ⇒ 19ème, 20ème, 21ème siècles.

• **Winsworth Ben (MCF) :**

Twentieth century/contemporary English novel (B. S. Johnson, John Fowles, Graham Swift, Julian Barnes); psychoanalysis and literature; English pop music/popular culture (1960-2000).

CHARTRE DES MÉMOIRES DE MASTER

La préparation d'un mémoire repose sur l'accord librement conclu entre l'étudiant et le directeur du mémoire. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Directeur et étudiant ont donc des droits et des devoirs respectifs que cette charte définit, afin de garantir la qualité scientifique du mémoire. La charte est signée au début de la collaboration entre le directeur et l'étudiant.

SUJET ET FAISABILITÉ DU MÉMOIRE

Le sujet du mémoire conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de mémoire repose sur l'accord entre l'étudiant et le directeur. Le directeur, sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider l'étudiant à faire preuve d'innovation dans le contexte scientifique choisi.

Le directeur doit clairement expliquer à l'étudiant les moyens à mettre en œuvre pour permettre la réalisation du travail. L'étudiant est invité aux travaux de l'équipe de recherche du directeur. Les moyens matériels de l'équipe sont mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa recherche.

L'étudiant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a vis-à-vis de son directeur un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de son mémoire. Il doit démontrer un esprit d'initiative dans la conduite de sa recherche.

ENCADREMENT ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'étudiant a droit à un encadrement personnalisé de la part de son directeur, qui s'engage à consacrer le temps nécessaire à la direction du mémoire. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial. Ces rencontres peuvent être notées sur un « journal de bord » éventuel.

L'étudiant s'engage à tenir le directeur informé à chaque étape de sa recherche, et à lui remettre des pages du mémoire au fur et à mesure qu'elles sont rédigées. Le directeur s'engage à informer l'étudiant en temps voulu des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter. L'étudiant doit respecter les règles fondamentales de la déontologie du travail universitaire et de la recherche. Il s'engage notamment à s'interdire l'usage de toute forme de plagiat.

Après le dépôt d'un exemplaire fini du mémoire, le directeur accorde ou refuse l'autorisation à soutenir. Un refus doit être clairement motivé. Le directeur propose la composition du jury de soutenance dans le respect des règles propres à l'établissement, ainsi que la date de soutenance.

DURÉE DU MÉMOIRE

L'étudiant.e et le directeur/directrice doivent respecter les dates et échéances indiquées dans le livret du master. La durée de référence de préparation d'un mémoire est de deux ans.

Les détails du travail demandé pour chaque semestre figurent dans les livrets de master. Ces consignes doivent être strictement respectées.

Le directeur/directrice est libre d'accepter ou de refuser la continuation de sa direction à la fin de la première année du master ou en cas de deuxième inscription en première ou deuxième année. En M2, une seule année de réinscription est autorisée : elle doit être demandée, à titre dérogatoire, par écrit auprès du responsable du master. Dans tous les cas, la préparation du mémoire implique l'inscription administrative et pédagogique de l'étudiant.

Tout manquement aux engagements exposés dans cette charte doit d'abord faire l'objet d'un constat commun entre l'étudiant.e et le directeur/directrice, constat qui peut conduire à une procédure de médiation ou de fin de direction.

Date :

Nom et signature de l'étudiant :

Nom et signature du directeur/directrice :

Dépôt d'un sujet de mémoire de Master

Cette feuille est à compléter par l'étudiant de M1 et le directeur de recherche et à remettre au secrétariat du Master, au plus tard avant la fin octobre

Nom de l'étudiant :

Mention de Master et Parcours :

Année d'inscription :

Sujet du mémoire :

Nom du directeur/directrice de recherche :

Date :

Signature de l'étudiant.e
recherche

Signature du directeur/directrice de

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. **Relevés de notes** sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. **Attestations de réussite** : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration, accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponible au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant des timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR. En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoicable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

I Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

*** Pendant les examens et les devoirs en classe**

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

*** Pour les travaux à la maison : le plagiat**

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundurn Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Inacceptable parce que :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

● **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

● **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

● **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

● **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

● **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

● **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

● **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET					
1	M	1 S	2	J	2 D	1	L		1	V		1	S	Mécanisme	1	M		1	V		1	V		1	L		1	M		1	S		1	L				
2	J	2 D	3	L		2	M		2	V		2	D		2	M		2	S	JPO	2	M		2	M		2	J		2	D		2	M				
3	V	3 L	4	M	Pré-ventes	3	M	S4	3	S		3	L		3	J		3	D		3	D		3	M	S11	3	V		3	L		3	M	Retour des notes			
4	S	4 M	5	J		4	J	S3 UE01	4	D		4	M		4	V		4	L		4	L		4	J	S10 UE01	4	S		4	M		4	J				
5	D	5 M	6	J		5	V		5	L		5	M	S12	5	S		5	M	Jury	5	M		5	V		5	D		5	M		5	V				
6	L	6 S	7	J		6	S		6	M	S4	6	D	Examens UE01	6	D		6	M	S4	6	M	S7	6	S		6	L	EXAMENS	6	J		6	S				
7	M	7 V	8	J		7	D		7	M	S8	7	V		7	L		7	J	S3 UE01	7	J	S6 UE01	7	D		7	M		7	V		7	D				
8	M	8 S	9	L		8	L		8	J	S7 UE01	8	S		8	M		8	V		8	V		8	L		8	M		8	S	EX AMENS	8	L				
9	J	9 D	10	M		9	M		9	V		9	D		9	M	EXAMENS	9	S		9	S		9	M		9	J		9	D		9	M	Jury			
10	V	10 L	11	M		10	M	S6	10	S		10	L	Examens/cours	10	J	Forum de	10	D		10	D		10	M	S12	10	V		10	L		10	M				
11	S	11 M	12	J	Inscriptions UE01	11	J	S4 UE01	11	D		11	M		11	V	Orientation	11	L	Résultats	11	L		11	J	Examen UE01	11	S		11	M		11	J				
12	D	12 M	13	M	S1	12	V		12	L		12	M	S13	12	M		12	M		12	M		12	V		12	D		12	M		12	V				
13	L	13 J	14	M	Happy Campus Day	13	S		13	M		13	J		13	D		13	M	S5	13	M	S8	13	S		13	L		13	J	Examen UE01	13	S				
14	M	14 V	15	J		14	D		14	M	S9	14	V		14	L		14	J	S4 UE01	14	J	S7 UE01	14	D		14	M	EXAMENS	14	V	Examen UE01	14	D				
15	M	15 S	16	J		15	L		15	J	S8 UE01	15	S		15	M		15	V		15	V		15	L		15	M		15	S	Célébration de diplôme	15	L	Résultats			
16	J	16 D	17	M		16	M		16	D		16	D		16	M	S1	16	S		16	S		16	M		16	J		16	D		16	M				
17	V	17 L	18	M		17	M	S6	17	S		17	L		17	J		17	D		17	D		17	M		17	V		17	L		17	M				
18	S	18 M	19	M		18	V	S5 UE01	18	D		18	M		18	V		18	L		18	L		18	M		18	J		18	M	EXAMENS	18	M				
19	D	19 M	20	J	S2	19	V		19	L	S10	19	S	EXAMENS	19	S		19	M		19	M		19	M		19	D		19	M		19	V				
20	L	20 J	21	M	S1 UE01	20	S		20	M		20	J		20	D		20	M	S9	20	S		20	L	Retour des notes	20	J	EXAMENS UE01	20	S		20	S				
21	M	21 V	22	M		21	D		21	M	SOIP	21	V		21	L		21	J		21	J	S8 UE01	21	D		21	M		21	V		21	D				
22	M	22 S	23	M		22	L		22	J		22	S		22	M		22	V		22	V		22	L		22	M		22	S		22	L				
23	J	23 D	24	M		23	M		23	V		23	D		23	M	S2	23	S		23	S		23	M	Examens/cours	23	J	Jury	23	D		23	M				
24	V	24 L	25	M	Ins. C212e	24	M	S7	24	S		24	L		24	J	S1 UE01	24	D		24	D		24	M		24	V		24	L	EXAMENS	24	M				
25	S	25 M	26	J		25	V	S6 UE01	25	D		25	M		25	V		25	D		25	L		25	J	S13	25	S		25	M		25	J				
26	D	26 M	27	M	S3	26	V		26	L		26	M		26	S		26	M		26	M		26	V		26	D		26	M		26	V				
27	L	27 J	28	M	S2 UE01	27	S		27	M		27	L		27	J		27	D		27	M	S6	27	M	S10	27	S		27	L		27	J				
28	M	28 V	29	M		28	D		28	M	S11	28	V		28	J	Retour des notes	28	J	S5 UE01	28	J	S9 UE01	28	D		28	M		28	M		28	V		28	D	
29	M	29 S	30	M		29	L		29	S		29	S	S10 UE01	29	S		29	M		29	V		29	L	EXAMENS	29	M	Résultats	29	S		29	L				
30	J	30 D	31	M		30	M		30	V		30	D		30	M	S3	30	S		30	S		30	M		30	J		30	D		30	M				
31	V					31	M		31	L																							31	M				

- Vacances scolaires zone B
- Orléans-Tours
- Dimanches
- Début du semestre : 10/09 et 14/01
- Congés universitaires
- Rentrée universitaire : réunions pédagogiques, présentation ENT, formations SCDU, remises à niveau, etc.
- Evénements
- Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : UE01
- Examens 1er semestre - 1ère session
- Examens 2e semestre - 1ère session
- Retour des notes
- Résultats
- Jury-délibérations
- Examen 2e session
- DPP (Dispositions Pédagogiques Particulières) Du 3 au 5 juin

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S3 / S4

Semestre 3 : 10 semaines de cours	Semestre 4 : 10 semaines de cours
Stages	
Cursus Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet (par dérogation 31 a août) et délibération du jury au plus tard le 07 septembre	
LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et délibération du jury au plus tard le 15 octobre	

Mémoires

Master 1 : fin des soutenances le 31 août et délibération du jury au plus tard le 07 septembre

Master 2 : fin des soutenances le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et délibération du jury au plus tard le 15 octobre

Certification C212e

Inscriptions du 24/09 au 02/11 pour les étudiants

Inscriptions du 5/11 au 7/12 pour les autres candidats

Date limite de dépôt des dossiers : 26 avril 2019

Réorientation

Inscriptions aux ateliers : du 22/10 au 19/11

Ateliers : mardi 20 novembre

Retrait des dossiers : du 12/11 au 5/12



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

Mme Isabelle HENRY

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Accueil - Hall de l'UFR

Mme Eliane FAYTRE

02 38 49 25 00

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Céline LECLERC

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Péggy LECUYER

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**

 Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...)?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

- aide aux déplacements et repas ;
- accompagnement dans vos démarches administratives ;
- aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;
- accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap - Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours - B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Happy Campus Day : 13 septembre

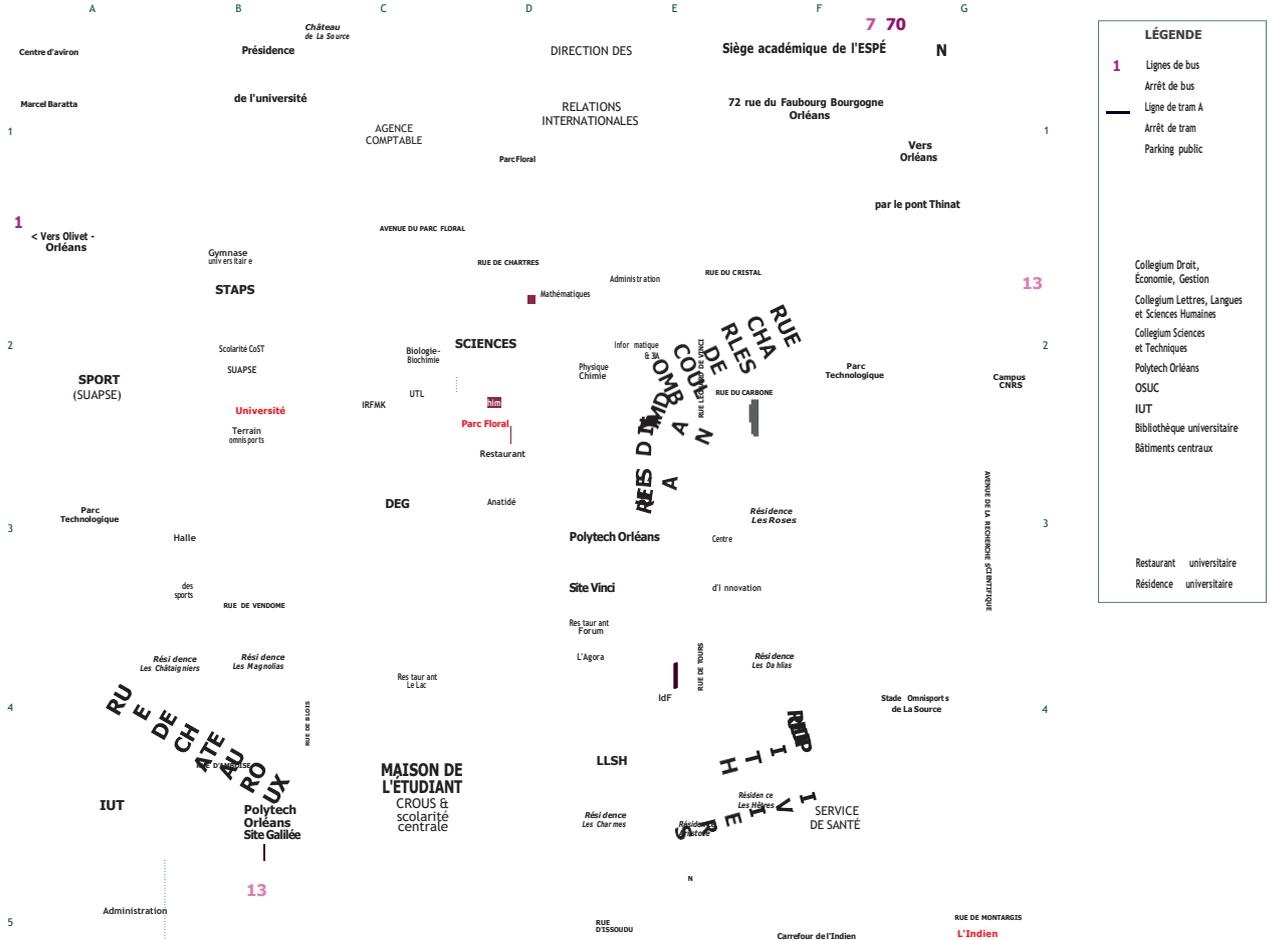
**Journées de la mobilité internationale : 10 et
11 octobre**

**Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Profes-
sionnelle : 19 au 23 novembre**

Salon de l'étudiant : 1er décembre

**A partir de janvier 2019 : événements organisés
dans le cadre du 50e anniversaire de l'UFR LLSH**

Bienvenue à l'Université d'Orléans



LÉGENDE

- 1** Lignes de bus
- Arrêt de bus
- Ligne de tram A
- Arrêt de tram
- Parking public

- Collegium Droit, Economie, Gestion
- Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Collegium Sciences et Techniques
- Polytech Orléans
- OSUC
- IUT
- Bibliothèque universitaire
- Bâtiments centraux

- Restaurant universitaire
- Résidence universitaire

UFR LLSH
10 rue de Tours,
45100 Orléans La Source

